

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 03388
Numéro SIREN : 827 476 292
Nom ou dénomination : 8POURCENT

Ce dépôt a été enregistré le 28/09/2020 sous le numéro de dépôt 77378



20200773782019

DATE DEPOT : 28/09/2020

N° DE DEPOT : 77378

N° GESTION : 2017B03388

N° SIREN : 827476292

DENOMINATION : 8POURCENT

ADRESSE : 18 rue du Docteur Roux 75015 Paris

MILLESIME : 2019

Greffier du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :
05 OCT. 2020
Sous le N° : 77378

8POURCENT

Société par Actions Simplifiée au capital de 2.000 €
Siège Social : 18 rue du Docteur Roux - 75015 PARIS
Siret 827 476 292 00012 - RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 14 NOVEMBRE 2019 AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019

QUATRIÈME RÉOLUTION

Sur la proposition qui lui est faite, l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle des associés décide d'affecter et de répartir le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	35.410 €
Au compte « Autres réserves »	35.000 €
Qui s'élèvera alors à 200.000 €	
Au compte « Report à nouveau »	410 €
Qui s'élèvera alors à 549 €	
Total réparti	35.410 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 202.748 €.

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle des associés prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Certifié conforme
La société KAHUNA DIGITAL
Président
Représentée par M. Raphaël BODARD

Société 8POURCENT SAS

18 rue du Docteur Roux

75015 PARIS



Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

PS

Société 8POURCENT SAS

18 rue du Docteur Roux

75015 PARIS

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

COMPTES ANNUELS

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Annexe*

EXPERTS ET ENTREPRENDRE

46 RUE CARDINET

75017 PARIS

Société 8POURCENT SAS

18 rue du Docteur Roux

75015 PARIS



COMPTES ANNUELS

EXPERTS ET ENTREPRENDRE

46 RUE CARDINET

75017 PARIS

12

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2019 12			Exercice N-1 30/06/2018 17	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	9 858	4 978	4 880	8 169	3 289-	40.26-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	13 500		13 500	13 500		
	Total II	23 358	4 978	18 380	21 669	3 289-	15.18-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	356 722		356 722	633 086	276 364-	43.65-
	Autres créances	174 453		174 453	149 150	25 303	16.96
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	309 516		309 516	642 524	333 008-	51.83-
	Charges constatées d'avance (3)	1 764		1 764	160	1 604	N5
	Total III	842 454		842 454	1 424 920	582 465-	40.88-
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	865 813	4 978	860 835	1 446 589	585 754-	40.49-

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

13 500

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2019 12	Exercice N-1 30/06/2018 17	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	2 000	2 000		
	Réserves				
	Réserve légale	200		200	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	165 000		165 000	
	Report à nouveau	139		139	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	35 410	165 339	129 929	78.58-
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	202 748	167 339	35 410	21.16
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		2 886	2 886	100.00-
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	167		167	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	51 789	51 789		
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	430 836	885 554	454 718	51.35-
	Dettes fiscales et sociales	127 962	241 172	113 210	46.94-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	47 332	97 849	50 516	51.63-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	658 086	1 279 250	621 164	48.56-
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	860 835	1 446 589	585 754	40.49-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

658 086 1 279 250

13

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2019 12			Exercice N-1 30/06/2018 17	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 630 563	37 383	1 667 946	2 124 413	456 467-	21. 49-
Chiffre d'affaires NET	1 630 563	37 383	1 667 946	2 124 413	456 467-	21. 49-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			982	813	169	20. 80
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			1 668 928	2 125 226	456 298-	21. 47-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 166 524	1 613 495	446 971-	27. 70-
Impôts, taxes et versements assimilés			4 129	2 208	1 921	86. 98
Salaires et traitements			324 416	203 998	120 418	59. 03
Charges sociales			129 585	78 378	51 208	65. 33
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 289	1 689	1 600	94. 73
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			56	128	72-	56. 45-
Total des Charges d'exploitation (II)			1 627 998	1 899 895	271 897-	14. 31-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			40 929	225 331	184 401-	81. 84-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

PS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2019 12	Exercice N-1 30/06/2018 17	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change	12		12	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	12		12	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	12		12	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	40 942	225 331	184 389-	81. 83-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	5 532	59 992	54 460-	90. 78-
Total des produits (I+III+V+VII)	1 668 940	2 125 226	456 286-	21. 47-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 633 530	1 959 887	326 357-	16. 65-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	35 410	165 339	129 929-	78. 58-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

15

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Informations complémentaires (CICE)	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Titres immobilisés	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

103

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 860 834.51 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 667 945.95 Euros et dégageant un bénéfice de 35 409.73 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 4 065 euros au titre de l'année civile 2018. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

AB

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 858		
TOTAL	9 858		
Prêts, autres immobilisations financières	13 500		
TOTAL	13 500		
TOTAL GENERAL	23 358		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			9 858	9 858
TOTAL			9 858	9 858
Prêts, autres immobilisations financières			13 500	13 500
TOTAL			13 500	13 500
TOTAL GENERAL			23 358	23 358

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 689	3 289		4 978
TOTAL	1 689	3 289		4 978
TOTAL GENERAL	1 689	3 289		4 978

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	3 289				
TOTAL	3 289				
TOTAL GENERAL	3 289				

15

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	13 500	13 500	
Autres créances clients	356 722	356 722	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	126	126	
Impôts sur les bénéfices	56 871	56 871	
Taxe sur la valeur ajoutée	117 454	117 454	
Débiteurs divers	2	2	
Charges constatées d'avance	1 764	1 764	
TOTAL	546 439	546 439	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	430 836	430 836		
Personnel et comptes rattachés	25 592	25 592		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 660	25 660		
Taxe sur la valeur ajoutée	72 825	72 825		
Autres impôts taxes et assimilés	3 884	3 884		
Groupe et associés	167	167		
Autres dettes	47 332	47 332		
TOTAL	606 297	606 297		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	89 267
Autres créances	126
Total	89 393

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	391 524
Dettes fiscales et sociales	36 281
Total	427 805

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 764
Total	1 764

137

EXPERTS CONSEILS ASSOCIÉS

Commissaire aux Comptes

8POURCENT

Société par Actions Simplifiée

au Capital de 2 000 Euros

Siret 827.476.292.00012

18, rue du Docteur Roux

75015 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2019



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 JUIN 2019

Aux Associés de la société 8POURCENT,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 8POURCENT SAS relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

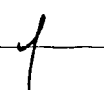
a. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période de l'exercice à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou

en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, 14 octobre 2019

EXPERTS CONSEILS ASSOCIÉS SAS

Laurent du SORBIER

Commissaire aux Comptes Président

COMPTES ANNUELS

AU

30 JUIN 2019

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2019 12			Exercice N-1 30/06/2018 17	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	9 858	4 978	4 880	8 169	3 289-	40. 26-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	13 500		13 500	13 500			
Total II	23 358	4 978	18 380	21 669	3 289-	15. 18-	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	356 722		356 722	633 086	276 364-	43. 65-
	Autres créances	174 453		174 453	149 150	25 303	16. 96
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	309 516		309 516	642 524	333 008-	51. 83-
	Charges constatées d'avance (3)	1 764		1 764	160	1 604	N
	Total III	842 454		842 454	1 424 920	582 465-	40. 88-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	865 813	4 978	860 835	1 446 589	585 754-	40. 49-

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

13 500

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		30/06/2019 12	30/06/2018 17	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	2 000	2 000		
	Réserves				
	Réserve légale	200		200	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	165 000		165 000	
	Report à nouveau	139		139	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	35 410	165 339	129 929	78.58-
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	202 748	167 339	35 410	21.16
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants		2 886	2 886	100.00-
	Emprunts et dettes financières diverses	167		167	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	51 789	51 789		
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	430 836	885 554	454 718	51.35-
	Dettes fiscales et sociales	127 962	241 172	113 210	46.94-
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	47 332	97 849	50 516	51.63-
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	658 086	1 279 250	621 164	48.56-
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		860 835	1 446 589	585 754	40.49-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

658 086 1 279 250

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2019 12			Exercice N-1 30/06/2018 17	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 630 563	37 383	1 667 946	2 124 413	456 467-	21. 49-
Chiffre d'affaires NET	1 630 563	37 383	1 667 946	2 124 413	456 467-	21. 49-
CERTIFIE CONFORME LE COMMISSAIRE AUX COMPTES						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			982	813	169	20. 80
Total des Produits d'exploitation (I)			1 668 928	2 125 226	456 298-	21. 47-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 166 524	1 613 495	446 971-	27. 70-
Impôts, taxes et versements assimilés			4 129	2 208	1 921	86. 98
Salaires et traitements			324 416	203 998	120 418	59. 03
Charges sociales			129 585	78 378	51 208	65. 33
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 289	1 689	1 600	94. 73
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			56	128	72-	56. 45-
Total des Charges d'exploitation (II)			1 627 998	1 899 895	271 897-	14. 31-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			40 929	225 331	184 401-	81. 84-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2019 12	Exercice N-1 30/06/2018 17	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change	12		12	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	12		12	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	12		12	
3. Résultat courant avant Impôts (I-II+III-IV+V-VI)	40 942	225 331	184 389-	81. 83-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	5 532	59 992	54 460-	90. 78-
Total des produits (I+III+V+VII)	1 668 940	2 125 226	456 286-	21. 47-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 633 530	1 959 887	326 357-	16. 65-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	35 410	165 339	129 929-	78. 58-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 860 834.51 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 667 945.95 Euros et dégageant un bénéfice de 35 409.73 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

CERTIFIE CONFORME
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 4 065 euros au titre de l'année civile 2018. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 858		
TOTAL	9 858	CERTIFIE CONFORME LE COMMISSAIRE AUX COMPTES	
Prêts, autres immobilisations financières	13 500		
TOTAL	13 500		
TOTAL GENERAL	23 358		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			9 858	9 858
TOTAL			9 858	9 858
Prêts, autres immobilisations financières			13 500	13 500
TOTAL			13 500	13 500
TOTAL GENERAL			23 358	23 358

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 689	3 289		4 978
TOTAL	1 689	3 289		4 978
TOTAL GENERAL	1 689	3 289		4 978

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	3 289				
TOTAL	3 289				
TOTAL GENERAL	3 289				

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	13 500	13 500	
Autres créances clients	356 722	356 722	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	126	126	
Impôts sur les bénéfices	56 871	56 871	
Taxe sur la valeur ajoutée	117 454	117 454	
Débiteurs divers	2	2	
Charges constatées d'avance	1 764	1 764	
TOTAL	546 439	546 439	

CERTIFIE CONFORME
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	430 836	430 836		
Personnel et comptes rattachés	25 592	25 592		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 660	25 660		
Taxe sur la valeur ajoutée	72 825	72 825		
Autres impôts taxes et assimilés	3 884	3 884		
Groupe et associés	167	167		
Autres dettes	47 332	47 332		
TOTAL	606 297	606 297		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	89 267
Autres créances	126
Total	89 393

CERTIFIE CONFORME
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	391 524
Dettes fiscales et sociales	36 281
Total	427 805

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 764
Total	1 764

EXPERTS CONSEILS ASSOCIÉS

Commissaire aux Comptes

8POURCENT

Société par Actions Simplifiée

au Capital de 2 000 Euros

Siret 827.476.292.00012

18, rue du Docteur Roux

75015 PARIS

**RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

Assemblée générale d'approbation des comptes clos le 30 juin 2019



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019

Aux Associés de la société 8POURCENT,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Paris, le 14 octobre 2019

EXPERTS CONSEILS ASSOCIÉS SAS

Laurent du SORBIER

Commissaire aux Comptes Président

